

Liberté, égalité, autonomie

Les États-Unis et le modèle
de l'éducation libérale

par Georges Leroux

Quand on relit les grands débats constitutionnels des Pères de la Constitution américaine (*Founding Fathers*), qui appartenaient tous aux couches d'élite des États fondateurs, on est surpris de constater comment l'éducation leur paraissait non seulement une priorité naturelle, mais surtout un défi démocratique. *L'Éducation de Henry Adams*, ce roman autobiographique exemplaire, constitue à cet égard un document essentiel¹ : tout l'idéal du citoyen américain à venir y est présenté avec beaucoup de conviction, mais on ne peut s'empêcher d'y noter, comme plus tard chez John Dewey et George Santayana, une approche candide et finalement assez naïve de l'éducation. Le programme de formation de l'homme libéral paraissait le seul possible et aucun de ces grands hommes politiques ne pouvait prévoir que l'éducation démocratique allait devenir, deux siècles plus tard, tout sauf démocratique. Confronté aux aléas de la démocratisation réelle, ce programme allait en effet vite montrer ses limites. Les célébrations du Bicentenaire de l'indépendance en 1976 furent l'occasion pour plusieurs historiens de revenir sur ces débats, et dans la foulée, de mettre en branle un vaste projet d'évaluation du système d'éducation américain. Le Rapport de la Commission Natio-

¹ Henry Adams, *The Education of Henry Adams*, Novels, Mount Saint Michel, Education. New York, Library of America, 1983 ; première publication, Boston, 1907.

nale concluait à un échec quasi entier, et tout en reconnaissant les mérites de l'éducation d'élite, soutenue par des institutions comme le réseau des grands collèges de l'Ivy League, ce rapport butait sur deux questions qu'il jugeait centrales².

La première de ces questions est la plus claire : il s'agit de l'accessibilité des classes moyennes et populaires à une éducation de qualité. En raison des principes libéraux sur lesquels elle repose, l'éducation américaine est ouverte à la libre entreprise et elle est le lieu d'une concurrence effrénée entre les institutions publiques et les établissements privés. Parce que le réseau privé est soutenu par des fondations très bien dotées, il peut développer des programmes d'excellence qui, en tout cas à première vue, rendent impossible l'égalité des chances. Le Rapport de la Commission Nationale recommandait un investissement massif dans l'éducation publique, en vue de rétablir une forme de justice sociale dans l'accès à une éducation de qualité. Très soucieux de corriger les injustices les plus criantes, en particulier pour les communautés noires, ce rapport a eu une influence considérable, mais on ne peut pas dire que les divers paliers du gouvernement américain lui aient donné toutes les suites nécessaires. Ce sont au contraire les établissements privés qui ont pris la mesure du défi qui leur était adressé et qui ont présenté un éventail de solutions, leur permettant notamment d'accueillir plus d'étudiants provenant de milieux défavorisés.

La deuxième question est moins évidente pour des étrangers qui connaissent mal les principes du libéralisme américain ou qui n'en font pas l'expérience au quotidien : il s'agit du droit des parents et des communautés de donner à leurs enfants une éducation conforme à leurs valeurs. Ce débat montre à quelle distance d'un idéal républicain comme celui qui prévaut en France se situe le modèle américain ; l'idée même que

² Ce rapport a été publié sous le titre *A Nation at Risk. The Need for Educational Reform*, Washington, National Commission on Excellence in Education, 1983.

l'État puisse imposer un curriculum, un programme de lectures ou même des méthodes pédagogiques particulières est une idée qui ne va pas de soi dans une société clivée et diversifiée comme les États-Unis. On est toujours méfiant de ce qu'on appelle le « curriculum caché » (*hidden curriculum*), c'est-à-dire les valeurs sous-jacentes au projet d'une école et transmises hors du contrôle des parents. Des exemples extrêmes, comme ceux fournis par le mouvement des *homeschoolers*, héritiers des idéaux de la contre-culture des années soixante, permettent de voir l'enjeu : selon les principes mis de l'avant par ces groupes, les enfants ne sont pas la propriété de l'État, mais de leurs parents, lesquels s'estiment en droit de résister à une éducation publique toujours marquée à leurs yeux par une idéologie porteuse d'homogénéité et incapable de respecter les valeurs des communautés. Mais ces exemples sont loin d'être les seuls, si on pense aux écoles de groupes religieux et aux écoles ethniques.

Ces deux questions sont également importantes et elles structurent tous les débats actuels. De plus, avec le temps et en raison du développement d'une immigration ethnique et communautaire comme celle des Latinos dans les États du Sud, qui résiste à l'assimilation du *melting pot*, tout en étant vulnérable sur le plan des ressources économiques, ces deux enjeux se croisent : en s'isolant de l'éducation « *mainstream* », certains groupes prennent le risque d'accroître l'écart qui les sépare de l'égalité des chances revendiquée par les Pères fondateurs. Ils ne mesurent pas toujours avec la précision nécessaire les conséquences du choix de la diversité. Dans ce bref essai, je tente de revoir ces questions en me fondant sur un état récent de la discussion. L'abondance de la littérature est le symptôme de la vitalité d'un débat qu'on ne trouve nulle part ailleurs. J'ai beaucoup profité de la lecture du grand livre de Martha Nussbaum, une philosophe bien connue pour ses positions critiques et qui a été mandatée par la NEH pour revoir tout le dossier de l'éducation libérale. Mais j'ai pu aussi compter sur la discussion de nombreux

penseurs communautariens, qui se montrent très sensibles à d'autres enjeux que ceux du renouvellement des élites et qui présentent de bons arguments pour une éducation publique diversifiée. Les positions libérales orthodoxes, quant à elles, continuent d'être admirablement défendues, comme par exemple dans l'essai de Meira Levinson, même si elles sont loin d'être dominantes.

L'éducation libérale et l'autonomie

Les écrits des Pères fondateurs et la première tradition pédagogique américaine étaient très influencés par la philosophie révolutionnaire qui pousse ses racines dans la pensée européenne. Même si les écrits de Rousseau et de Kant n'étaient pas vraiment discutés, c'est la notion moderne de la liberté de l'individu qui se trouve au centre de leurs réflexions. La notion même de « libéralisme », avant d'être un concept économique ou politique, était pour eux comme pour toute l'Europe un héritage de l'Antiquité. C'est le vieux mot latin qui les inspirait, celui de la « libéralité » : l'homme libéral (*liberalis*) était à la fois autonome sur le plan matériel et sur le plan spirituel, il ne dépendait de personne et cet idéal qui traverse la pensée pédagogique de la Renaissance paraissait à tous un idéal indiscutable. Une éducation réussie était celle qui conduisait à l'autonomie dans le jugement, à la souveraineté dans la gestion des affaires et des administrations, à la liberté pleine et entière dans la conduite de la vie morale et politique. R. W. Emerson a parfaitement synthétisé ces idéaux quand il a présenté son fameux concept de « self reliance », un terme qui demeure intraduisible, mais dont le sens est celui de la reconnaissance de la priorité de l'individu dans la conduite de son existence³.

³ Ralph W. Emerson, *La confiance en soi et autres essais*. Traduit de l'américain par Monique Bégot. Paris, Rivages, 2000.

Ce vieil idéal, il faut le reconnaître, demeure à la base de la philosophie américaine de l'éducation, en particulier dans son réseau d'élite. Chaque famille américaine qui fait admettre un de ses enfants dans un grand collège libéral sait qu'elle a échappé à deux malheurs : d'abord à la formation vocationnelle (*vocational*), que nous appellerions technique ou appliquée, toujours perçue comme une éducation limitée, parce qu'elle forme des individus exclus du club des décideurs ; et ensuite à la mainmise de l'État, puisque la plupart de ces grands collèges sont privés et que leur statut privé correspond à l'idéal même de la libéralité, c'est-à-dire au dégage-ment de toute servitude, en particulier politique. Ces deux formes de l'appréhension caractérisent non seulement une bourgeoisie bien nantie, mais une classe importante de la société américaine, qui continue de définir la réussite en éducation par l'accès aux programmes libéraux.

En dépit de sa dignité et de son élévation, cet idéal s'est trouvé rapidement en rupture avec les finalités démocratiques de la Constitution : le proposer à tous est certes une entreprise admirable, mais les ressources sont limitées et le fait de confier à l'État la formation libérale est vite apparu aux Américains comme une contradiction dans les termes, pas seulement une impossibilité pratique. Si en effet l'État peut prétendre être le garant de l'accessibilité et de l'éducation démocratique, sa responsabilité ne saurait s'étendre à l'imposition d'un modèle unifié de l'éducation libérale, réservé par tradition à une élite elle-même très diversifiée. Chaque établissement s'enorgueillit de sa tradition pédagogique et curriculaire, et il tire sa légitimité de sa singularité. Comment penser un seul instant qu'un modèle unique pourrait les régir tous ? Plusieurs théoriciens se sont penchés sur cette aporie et continuent de le faire. Leur position est claire : confier à l'État le contrôle de l'éducation, loin de favoriser l'autonomie libérale, va au contraire nourrir la tyrannie en favorisant l'uniformité. La valorisation de la diversité, et dans la foulée le soutien apporté à une approche individualiste de

l'éducation, paraissent toujours des positions susceptibles de mieux garantir le respect des principes fondateurs du libéralisme. On trouve donc aux États-Unis une résistance considérable à l'idée de confier à l'État la responsabilité de l'éducation, même s'il s'agit de réaliser l'égalité des chances.

Il paraît de loin préférable, et c'est une position très souvent mise de l'avant, de s'en remettre à la générosité des institutions ou à la philanthropie des mieux nantis pour assurer que des jeunes talentueux ne se voient pas fermer les portes d'établissements de calibre uniquement pour des raisons financières. On compte en quelque sorte sur un mécanisme de répartition interne, nourri par une forme de justice distributive invisible, pour corriger les effets a priori inégalitaires du libéralisme. Dans le contexte d'un système orienté vers le marché, c'est-à-dire vers la diversification des projets éducatifs offerts aux parents-consommateurs, on voit à quelles dérives et surtout au renforcement prévisible de quelles inégalités ce système va conduire. Le grand sociologue David Riesman a écrit sur cette question des pages qui disent tout. Mais d'un autre côté, on ne peut s'empêcher de reconnaître la vigueur de la compétition que ce système met en œuvre et la richesse d'invention des formes pédagogiques qu'il stimule. C'est certainement aux États-Unis qu'on trouve la plus grande variété de modèles scolaires à tous les niveaux, au point que des typologies en ont été produites pour guider les parents dans leur choix. La notion de leadership éducationnel n'est pas un vain mot dans une société qui valorise la diversité et l'innovation au nom même du libéralisme.

Une éducation « *market driven* » a en effet certainement partie liée avec le vieil idéal du libéralisme, et pourtant l'évolution actuelle montre que plus on renforce cette approche, plus on prend le risque de s'éloigner des idéaux des Pères fondateurs. Les écoles et les collèges qui revendiquent un programme libéral mettent en œuvre des énergies extraordinaires pour développer des stratégies gagnantes sur le marché

de la compétition (volets internationaux, langues, civilisation occidentale, informatique, programmes culturels, mais aussi écoles fondées sur l'intégration du corps et de l'esprit, écoles dites de développement intégral, etc.), c'est la loi du marché qui gère leur succès. Cette évolution affecte autant le système privé que le système public, compte tenu du fait que le système public n'est pas assujéti à un format unifié par l'État.

Martha Nussbaum a tenté de voir si ces stratégies demeuraient respectueuses de l'idéal libéral, et elle a été mandatée pour visiter une centaine d'établissements, privés et publics; elle en est arrivée à la conclusion que l'idéal libéral demeure vivant, qu'on peut le renouveler et elle a formulé un certain nombre de principes essentiels pour y parvenir, en se fondant sur son observation de l'expérience des établissements qu'elle jugeait les meilleurs. Ses analyses sont très inspirantes, elles sont ancrées dans la grande tradition de la littérature et de la philosophie, tout en revendiquant une ouverture aux cultures non-européennes et elles reflètent un souci de fidélité exemplaire à la tradition libérale. Mais à aucun moment dans son livre elle ne soulève la question de la compétition en elle-même, et de ses effets sur l'évolution du système : profondément américaine sur ce point, elle assume qu'il ne pourrait en être autrement et que la compétition des modèles fait partie de l'évolution du système américain. L'effort de Martha Nussbaum apparaît dans ce contexte comme une position d'équilibre, inspirée par une approche réformiste. Sa recherche s'inscrit en effet dans cette apologie de la diversité, à la condition, soutient-elle, que certains principes fondamentaux soient respectés : à court terme, le libéralisme pourrait en arriver à contredire ses principes fondateurs. Ce n'est pas une position facile, car il vient toujours un moment où il faut choisir.

D'autres théoriciens ont contesté fortement cette approche, en prenant appui sur le libéralisme lui-même. Selon eux, plus

on encourage la compétition en vue de la diversité, et tout le système corporatif et mercantile qui la rend possible, plus on fragilise la liberté elle-même. L'argument de Meira Levinson, pour ne citer que ce livre qui compte certainement parmi les plus importants de la dernière décennie, est très clair sur ce point : la pression exercée sur les établissements pour qu'ils développent des projets qui identifient leur mission (*mission statements*) et pour les faire concourir dans des concours annuels de performance confirmant leur rang dans un palmarès a des conséquences qui demeurent non critiquées. Parmi ces conséquences, il y a surtout le fait que l'adoption de valeurs mercantiles se retourne contre l'établissement qui les promeut en marginalisant les idéaux sociaux et politiques du libéralisme fondateur. Le lien fondamental de l'idéal libéral avec des principes civiques que nous pourrions appeler « républicains », au sens européen de ce terme, se trouve ainsi menacé. Il faut bien entendu reconnaître, comme Martha Nussbaum nous y invite, la nécessité de renouveler le projet libéral de l'intérieur, et sans doute possède-t-il, en lui-même, la capacité de résister à l'érosion provoquée par les valeurs mercantiles, en valorisant notamment des formations civiques et morales : c'est le pari que font de bonne foi la majorité des établissements d'élite, mais ce faisant, ils contribuent à complexifier, chaque jour davantage, l'évolution d'une politique de l'éducation qui serait peut-être plus fidèle aux idéaux fondateurs d'une démocratie égalitaire si elle acceptait un modèle unifié et public.

Quand on revoit l'ensemble de cette évolution, on ne peut donc qu'admirer d'une part la richesse des projets éducatifs et les conséquences positives de la compétition des modèles, mais on se trouve forcé d'autre part de reconnaître la croissance des écarts entre les établissements performants, porteurs de missions spécifiques, et les réseaux publics chargés de promouvoir la démocratisation et l'égalité des chances. Cette aporie se trouve au cœur de la philosophie américaine de l'éducation. Dans une perspective de justice sociale,

l'éducation est un bien essentiel, et elle doit être offerte à tous non seulement pour les qualifier professionnellement, mais pour donner à chaque citoyen les moyens de participer à la vie démocratique. Mais en dépit de cette conviction, l'aporie du libéralisme demeure entière. L'opposition radicale des libertariens, pour qui à la limite toute intervention de l'État en éducation est illégitime, et des égalitaristes, que leurs principes conduisent à bannir toute forme d'établissement privé ou même d'élite, est bien vécue au quotidien, mais sur le plan théorique elle semble insoluble. Pourtant, la vitalité du libéralisme dépend d'une éducation de qualité, en particulier en ce qui concerne le respect de la liberté et de l'égalité. La réponse à des questions comme celle de la pertinence d'une approche d'entreprise en éducation dépend en effet de la position de chacun dans ce débat.

La difficulté de ce débat vient de ce que tous s'accordent à reconnaître la validité des principes fondamentaux du libéralisme et qu'on ne trouvera personne dans un système d'éducation pour contester le primat de l'autonomie. Chaque citoyen doit être encouragé à former tout au long de sa vie sa propre conception du bien et l'éducation consiste à lui en donner les ressources. Éduquer ne consiste pas à donner les moyens de suivre des buts formulés par d'autres, mais d'adhérer librement à des buts ou d'en formuler personnellement. Ce principe est acquis, même si la réflexion sur les formes de l'autonomie est devenue avec le temps un volet particulier de la théorie morale⁴. Quel degré d'autonomie faut-il par exemple pour s'engager dans une religion ou une spiritualité particulière ? L'éducation peut-elle prétendre donner l'autonomie suffisante pour voter à l'âge de la majorité ? Ce genre de questions donne une idée des discussions sur l'idéal de l'autonomie, mais ne permet pas d'éclairer le fond du débat sur l'enjeu de la liberté et de l'égalité. Per-

⁴ On en trouve un excellent exemple dans le livre de G. Dworkin, *The Theory and Practice of Autonomy*, Cambridge, C.U.P., 1988.

sonne ne contestera en effet qu'une éducation de qualité doit viser une forme supérieure d'autonomie et que par définition, ce projet est toujours inachevé.

On peut néanmoins tenter de reformuler l'aporie du libéralisme en éducation dans la perspective de la formation à l'autonomie : si le libéralisme veut maintenir à la fois la liberté et l'égalité, il doit pouvoir garantir l'accès à cette formation et la liberté dans le choix des modèles pour y parvenir. La solution des bons d'éducation, très discutée dans plusieurs États, constitue à cet égard une approche qui respecte, au moins en apparence, les exigences du libéralisme : si chaque famille reçoit des allocations lui permettant de choisir une école selon ses valeurs, elle pourrait par exemple ne pas être découragée par les exigences du système privé ou par la territorialisation du système public. Cette discussion est trop complexe pour que je m'y engage ici, je l'évoque seulement pour faire voir comment la société américaine explore actuellement des solutions pour sortir de la situation dans laquelle l'égalité des chances est compromise par la compétition sur le marché éducatif.

Cette aporie est parfois présentée de la manière suivante : comment concilier le paternalisme de l'État, qui poursuit des finalités à prétention universelle, avec un idéal libéral d'autonomie que chaque groupe peut vouloir légitimement réaliser de manière particulière ? Dans une perspective libérale traditionnelle, l'État est mandaté par les familles pour mettre sur pied un système d'éducation qui promeut la formation à l'autonomie ; mais l'évolution récente montre aux États-Unis que ce mandat est interprété de la manière la plus large dans le sens d'un mandat de diversité : l'État est mandaté pour soutenir une offre chaque jour plus diversifiée, qu'il renonce ultimement à contrôler, tant et aussi longtemps que les établissements mis sur pied s'engagent à respecter les principes libéraux. La discussion du contrôle parental des écoles donne une bonne mesure de ce retrait de l'État dans

des sphères qui ailleurs demeurent, et de la manière la plus rigide, la prérogative de l'État. Des théoriciens du libéralisme orthodoxe, comme Meira Levinson, font valoir que les deux formules ont des dangers comparables : le contrôle étatique de l'éducation peut conduire à une forme de tyrannie, mais le contrôle parental peut lui aussi devenir rapidement tyrannique, en imposant des valeurs locales, voire sectaires. C'est la raison pour laquelle les théoriciens libéraux favorisent un contrôle étatique, même si dans la pratique aux États-Unis ils doivent composer avec un système orienté vers la diversité et l'accommodement aux valeurs de groupes sociaux particuliers. Dit autrement, les théoriciens libéraux de stricte observance se voient contraints par leurs principes de défendre des systèmes centralisés, comme le système français, même si tout dans la culture américaine, en raison de la diversité, est orienté vers la compétition des modèles et une approche entrepreneuriale de l'éducation.

Déjà dans son essai sur la liberté, John Stuart Mill avait critiqué très sérieusement le modèle centralisé : selon lui, ce modèle conduisait inévitablement à l'uniformité et il ne pouvait que brimer l'individualité de la personnalité et la diversité des opinions et des formes de vie⁵. Le débat que nous observons aujourd'hui aux États-Unis nous montre que les libéraux soucieux de réfuter Mill ne doivent pas seulement introduire le pluralisme dans l'école contrôlée par l'État, mais qu'ils doivent pouvoir donner des garanties que leur système offrira une autonomie fondée sur ce pluralisme. C'est en rappelant ce débat qu'on peut comprendre les résistances considérables de la culture américaine à investir dans un système d'éducation public et la propension persistante à faire confiance au réseau des établissements privés, toujours conçu comme plus susceptible de garantir la diversité, et donc de protéger la liberté. C'est aussi dans ce contexte qu'on com-

⁵ John Stuart Mill, *De la liberté*, trad. fr. de Laurence Lenglet. Paris Gallimard, 1990; Chapitre 5.

prend pourquoi, aux États-Unis, on ne trouvera aucune critique du réseau privé : non seulement ce réseau inspire-t-il le système public qui cherche à l'émuler, mais il est lui-même de plus en plus ouvert à la réforme et il se montre de plus en plus capable de favoriser l'égalité des chances.

La question de la diversité

L'évolution récente du « multiculturalisme », dont le modèle semble surtout canadien et britannique, a touché aussi l'éducation américaine : alors qu'il y a à peine vingt ans, tous les établissements ne juraient que par l'idéal « libéral » des groupes d'élite blancs, chrétiens et nordistes, désormais le système est fragmenté de l'intérieur par la promotion des cultures et des idéaux qu'on pourrait appeler différentialistes. Ces débats ont été si vifs au cours des années quatre-vingt qu'on les a appelés les « *cultural wars* » : avec l'avènement des théories influencées par le post-modernisme et la promotion des cultures minoritaires, ces affrontements ont vite touché des milieux qu'au point de départ ils ne visaient pas. Rappelons que ces discussions avaient surtout pour but de renouveler le corpus historique et littéraire, appelé « canon », pour le soustraire à la seule influence de la culture d'élite (Shakespeare, Homère, etc.). Ce corpus est depuis toujours le cœur de la formation libérale, il s'identifie aux arts libéraux hérités de l'ancien édifice des sciences au Moyen Âge et il donne une place cardinale aux Belles-Lettres (Grammaire, Rhétorique, Littérature). Mais alors qu'on croyait qu'il s'agissait surtout de discussions universitaires sur le relativisme, discussions par ailleurs très saines et nécessaires, on s'aperçut, au cours de la dernière décennie, qu'elles percutaient de front les politiques de réforme des établissements du primaire et du secondaire.

Comment ? En introduisant des arguments susceptibles de favoriser une approche résolument communautaire de l'éducation (par exemple, en favorisant des écoles ethniques,

ou religieuses, etc.). Si on soutient par exemple qu'un roman latino-américain a autant de valeur qu'une pièce de Shakespeare, on peut en même temps transformer cet argument en un soutien à des formations ethniques. Les grands débats des années quatre-vingt sur le « *core curriculum* » ont été vite débordés par ces questions de culture littéraire. Cette évolution s'accélère actuellement et elle affecte autant le système privé que le système public : tous les arguments sont bons pour prendre ses distances d'avec un modèle intégrateur et unifié et pour accentuer au contraire les valeurs de groupes, et même de sectes particulières. Parmi ces arguments, on compte bien sûr les exigences de la mondialisation et des relations internationales, c'est-à-dire des arguments d'abord économiques et politiques. Mais ces arguments ont aussi une version morale, qui les relie au libéralisme fondateur : l'ouverture à l'autre et la possibilité de comprendre son expérience ne peuvent que favoriser le développement de l'autonomie, en exposant le jeune Américain au choc de la diversité. Ce ne sont pas seulement des approches utilitaristes, voire cyniques, qui seraient dictées par une volonté d'ajustement à la globalisation, mais le résultat d'une réelle acceptation de la contestation du modèle américain traditionnel. Martha Nussbaum a proposé de se concentrer sur les finalités et de considérer les corpus comme des moyens : c'est un argument rationnel, mais qui manque de précision dans le débat sur les projets particuliers des écoles. Pour bien comprendre l'enjeu, il suffit d'évoquer la discussion qui suivrait la proposition de placer au concours français d'agrégation un texte amérindien ou berbère.

Encore une fois, et c'est une aporie considérable, le libéralisme des fondateurs semble menacé au nom même des principes du libéralisme : car ces évolutions sont soutenues en recourant à des idéaux de liberté, de souveraineté dans la formulation des énoncés de politique éducative et dans la promotion de politiques de la diversité. Même la notion d'éducation citoyenne, qui paraissait indissociable de l'idéal

libéral fondateur, semble désormais prisonnière des programmes de diversité. Le résultat le plus net de cette approche est le fait que les parents et les communautés deviennent chaque jour plus intolérants à l'égard de politiques publiques nationales, qu'elles soient fédérales ou propres à un état particulier. Avec Meira Levinson, qui défend un libéralisme strict, on peut en effet observer que dans des États qui sont libéraux, même des citoyens non-libéraux, comme par exemple les *homeschoolers*, fondent leur position sur des principes libéraux. Il est en effet difficile de ne pas observer la convergence de ces phénomènes : d'une part, la promotion libérale de la diversité au nom des principes libéraux de liberté et d'autonomie, et d'autre part la revendication communautaire, au nom des droits individuels.

Dans ce débat, l'égalité des chances paraît encore un enjeu secondaire, ou une priorité de deuxième rang par rapport à la liberté, en particulier quand il est question de l'accessibilité, et les défenseurs du libéralisme strict en sont rendus au point de poser la seule question qui reste : que vaut la promotion de la liberté si les conditions pour y accéder sont inexistantes pour la majorité ? que vaut la promotion de la différence, si cette différence conduit à la fragmentation de la société qui renforcera l'inégalité ? Mais il y a un autre absent, qu'il semble important de noter : c'est l'idée d'une formation universelle, proposée selon un modèle unifié. Avec la promotion de formations différenciées, les États-Unis ont laissé se fragmenter le programme rationnel universel qu'ils avaient hérité de la pédagogie européenne de la Renaissance et des Lumières. L'idée que la culture américaine puisse elle-même contribuer aujourd'hui à une reformulation d'un idéal universel est parfois évoquée, mais on ne la trouve jamais promue. Tout se passe comme si la pensée américaine de l'éducation demeurait fidèle à un profond pragmatisme et maintenait une attitude de perplexité et de scepticisme à l'égard de la possibilité de formuler des idéaux universels tirés de son expérience. Ce serait pourtant non seulement possible, en se fondant sur

l'histoire de l'égalité aux États-Unis (par exemple, dans la question des droits de la personne), ou encore en faisant appel au répertoire de la culture populaire, en phase de mondialisation.

Ce projet serait, s'il prenait forme, une forme nouvelle de l'idéal fondateur : il s'agirait de formuler un idéal civique ancré dans l'expérience américaine de la démocratie et, en particulier, dans son histoire, ses institutions et sa culture. Les « guerres culturelles » ont cependant fortement déstabilisé la prétention américaine à l'hégémonie culturelle et même si la culture populaire des États-Unis est indiscutablement devenue la culture universelle, elle n'est aucunement en position de fonder un projet libéral pour le système d'éducation. La culture d'élite est en crise, car elle affronte désormais non pas un mais deux adversaires : d'une part, la diversité des cultures non-occidentales, c'est-à-dire le corpus des cultures non regroupées dans le canon traditionnel, et d'autre part, la culture populaire du cinéma et des groupes musicaux, qui alimentent la mode et les rituels sociaux. Ce défi est devenu si aigu qu'il a inspiré des manifestes de droite, dont les formulations n'ont cessé de se durcir : depuis le livre d'Allan Bloom⁶, fondé sur une approche platonicienne et très critique de la culture de masse, jusqu'aux essais plus récents, on ne se lasse pas de tirer à boulets rouges sur la culture populaire et de la désigner comme principale responsable de la faillite de la culture d'élite. La correction politique interdit par ailleurs de faire de même pour les cultures ethniques, mais il ne faut pas fouiller beaucoup pour voir que cette position est également représentée.

Sans entrer dans le détail de ces deux débats, je me contenterai de présenter en terminant comment les théoriciens libéraux et communautariens réagissent à cette érosion de la

⁶ Allan Bloom, *The Closing of the American Mind*, New-York, Simon and Schuster, 1987; trad. fr. de Paul Alexandre, *L'âme désarmée*, Paris, Julliard, 1987.

culture traditionnelle. Car nous retrouvons ici une version de l'aporie constitutive du libéralisme dans le domaine de l'éducation : d'une part, les libéraux argumentent pour une école qui forme à l'autonomie, mais d'autre part ils apportent à cet idéal un certain nombre de limites tirées de considérations culturelles. Un collège d'élite, pour ne donner que cet exemple, sera d'abord soucieux de donner accès à la culture d'élite, mais il voudra en même temps garantir la position critique de cette culture en regard de la culture populaire. Le champ des *cultural studies* inclut maintenant les aspects contreculturels, et pas seulement l'approche des cultures non-européennes. Cette approche se fonde sur deux impératifs que la culture américaine ne parvient pas facilement à réconcilier : d'une part, le libéralisme favorise une autonomie ancrée dans une expérience culturelle dense, c'est-à-dire dans une réelle appartenance à une culture donnée ; mais comme Martha Nussbaum y a longuement insisté, cette appartenance est impensable aujourd'hui sans une ouverture sur l'altérité, condition absolument nécessaire au développement de la capacité de choisir. Alors que l'identité qui sous-tend l'appartenance apparaît presque comme une donnée naturelle, l'ouverture vers d'autres cultures émerge comme le paradigme requis par l'époque, faite de diversité et de multiculturalisme.

On ne s'étonnera pas de voir que l'idéal de diversité a provoqué chez plusieurs théoriciens traditionnels une vraie levée de boucliers : comment, lit-on chez eux, prétendre former une identité solide si on expose les jeunes à tant de diversité ? La discussion du post-modernisme a vite contaminé ces débats en éducation, avec ses corollaires philosophiques sur le relativisme. Je voudrais citer ici un philosophe, William Galston, qui a bien posé le problème : « *Le plus grave danger pour les jeunes dans les sociétés libérales contemporaines n'est pas qu'ils en arrivent à croire quelque chose avec trop de conviction, mais bien*

*qu'ils ne croient en rien du tout de la manière la plus profonde*⁷. » Pour lui, la réponse est à portée de main, dans la mesure où une éducation civique solide doit venir compenser la perte de repères identitaires provoquée par la croissance de la diversité. Cette position est en train de devenir aux États-Unis le repli favori des philosophes désabusés par l'érosion de l'idéal libéral traditionnel : ce qu'on pouvait attendre de la « formation libérale » ou des « *liberal arts* » doit désormais être demandé à des programmes ou des approches particulières d'éducation civique. C'est ainsi qu'on évoquera l'idéal d'une « *public philosophy* » terme par lequel des philosophes comme Michael Sandel désignent le contenu formel de l'éducation américaine à venir et non-identifiable aux contenus traditionnels des arts libéraux. Il s'agit tout à la fois du libéralisme civique et de la culture qui le soutient.

Ce débat, comme tous les autres, est le lieu d'une formidable effervescence. On y rencontre autant les avocats de l'internet que les défenseurs de Virgile et on y perd souvent de vue les principes libéraux qu'il s'agit de préserver : quelle éducation favorisera au mieux l'autonomie conçue comme liberté de conduire sa vie et comme compétence dans l'exercice de la démocratie ? La notion d'enracinement (*embeddedness*) est au cœur de ces discussions, dans la mesure où la plupart des penseurs américains jugent risqué de favoriser explicitement une forme de « déracinement », mais la même notion structure par ailleurs, de manière souvent non critique, le repli communautarien de ceux qui résistent à l'école universelle publique et qui favorisent une école contrôlée par les valeurs des parents ou des groupes. La tâche des penseurs libéraux orthodoxes, comme Meira Levinson, ou des réformateurs comme Martha Nussbaum, est donc très difficile : comment défendre une école libérale située à bonne distance des valeurs communautaires sans tomber dans la tyrannie de la

⁷ William Galston, *Liberal Purposes, Goods, Virtues and Diversity in the Liberal State*. Cambridge, Cambridge University Press, 1991; p. 255. Ma traduction.

tradition et de l'autorité et sans renoncer aux richesses de la diversité ?

Vu du Québec, une société qui demeure à la recherche d'une culture qui l'identifie et qui se montre hostile aux formes du multiculturalisme pratiquées ailleurs au Canada, ce débat américain sur la diversité montre le chemin qu'il reste à parcourir ici. Dans une société qui n'a pas été touchée par les guerres culturelles et qui ne s'est pas encore posé la question de l'unité du projet de formation dans le système public, on ne peut que s'intéresser à des évolutions comme celle qui a cours aux États-Unis dans le moment. Certains soutiendront que la résistance à une école libérale idéale, selon le modèle républicain français, se nourrit surtout de préjugés contre la modernité, le cosmopolitisme ou la sécularisation ; ils verront dans la prolifération d'écoles à projet particulier une manière de contourner le relativisme moderne et la fissuration du tissu social (familles déstructurées, immigration, etc.). Cette position me semble à courte vue : si les Américains s'engagent de manière aussi vive dans ce débat, c'est qu'ils font face à la crise des principes libéraux qui ont gouverné leur système d'éducation depuis la période des Pères fondateurs. Cette crise concerne surtout les fondements de la liberté et s'il est certain que les conséquences morales de la post-modernité interfèrent avec le débat sur l'autonomie, ce n'est pas pour autant l'enjeu principal.

La réflexion américaine sur les conceptions de l'autonomie montre en effet que l'adhésion aux principes de la liberté n'est jamais remise en question : c'est plutôt la confrontation, chaque jour plus exigeante, des conceptions de la vie et du bien qui vient secouer ce qui était devenu avec le temps une confortable assurance. Quand on relit, et il faut le faire, le grand roman de George Santayana, *Le dernier puritain*, dans lequel il relate l'éducation vertueuse d'un jeune fils de famille de Nouvelle Angleterre, on voit que cet idéal ne peut plus être promu avec la même authenticité. Pourquoi ? Parce que

l'unicité de ce modèle est disparue, pour toujours. À la place, le jeune américain est confronté à la pluralité de formes de vie, et pour l'éduquer, il est d'abord question de lui donner des ressources pour s'orienter et choisir. Il faut donc présenter la diversité si on souhaite éduquer la liberté, ce qui n'était pas le cas dans le cadre traditionnel. Le pluralisme constitue désormais une composante inaliénable du libéralisme, il est devenu un volet essentiel de la réforme de l'idéal libéral. Mais derrière ce grand enjeu, la question de la justice sociale et de l'accessibilité demeure lancinante. Sous le thème de « *equal opportunity* » on trouvera autant de débats qu'autour de la question de la diversité et de la liberté : la grande différence est que cet enjeu est prisonnier de la critique des bureaucraties publiques et des mécanismes qui encouragent la compétition. Cette aporie du libéralisme est sans doute plus irréductible que celle de la diversité, car elle dépend de conceptions de la justice. Elle alimente un débat politique de grande importance, mais c'est un autre sujet.

Indications bibliographique

Cremin, L. A. *American Education. The National Experience. 1783-1876*. New-York, Harper and Rowe, 1980.

Dworkin, Gerald. *The Theory and Practice of Autonomy*. Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

Levinson, Meira. *The Demands of Liberal Education*. Oxford, Oxford University Press, 1999 (avec une importante bibliographie).

Nussbaum, Martha C. *Cultivating Humanity. A Classical Defense of Reform in Liberal Education*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997.

Reich, Rob. *Bridging Liberalism and Multiculturalism in American Education*. Chicago, University of Chicago Press, 2002.

Riesman, David. *On Higher Education. The academic Enterprise in an era of student consumerism..* San Francisco, Jossey Bass, 1980.

Sandel, Michael J., *Democracy's Discontent. America in search of a public philosophy.* Cambridge, Mass,, Belknap press, 1996.

Thelin, John R. *A History of American higher Education.* Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2004.